



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

frais d'optique

Question écrite n° 56841

Texte de la question

M. Patrick Lemasle appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les taux de base de remboursement des frais d'optique. En effet, les montants dérisoires pris en compte pour le remboursement par la sécurité sociale entraînent souvent des difficultés pour les patients qui ont de faibles revenus et qui ne bénéficient pas de la CMU. Il lui demande donc si ces taux pourront prochainement être revus à la hausse.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Lemasle](#)

Circonscription : Haute-Garonne (7^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 56841

Rubrique : Assurance maladie maternité : prestations

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 janvier 2001, page 390